



28<sup>ème</sup> Salon International du Matériel  
pour Œnologie et Embouteillage  
Fiera Milano Rho, 19-22 novembre 2019

Secrétariat Général SIMEI - Via San Vittore al Teatro, 3 - 20123 Milan - Italie  
Tél. +39 02 72222825/26/28 - Fax +39 02 866575  
www.simei.it - info@simei.it

Code Fiscal ou Numéro de TVA Unione Italiana Vini soc. coop.: IT 00868400151



FIERA MILANO

Madame, Monsieur,

nous avons le plaisir de vous informer que le 28<sup>ème</sup> SIMEI se déroulera dans les **pavillons 9, 11, 13, et 15 du quartier d'exposition de Fiera Milano**, Strada Statale Sempione n. 28 – 20017 Rho (MI) Italie du 19 au 22 novembre 2019.

SIMEI est l'exposition leader mondial dans la technologie du vin. En outre c'est la seule manifestation biennale internationale qui présente en même temps des **équipements, machines et produits pour la production, l'embouteillage et le conditionnement de tous les liquides alimentaires: vin, huile, mais aussi eau, bière, boissons sans alcool, etc.**

Nous vous envoyons, en annexe, la demande d'admission, le Règlement Général et le questionnaire pour le catalogue. Les entreprises qui présenteront la demande d'admission **d'ici le 29 juin 2018 bénéficieront d'une remise de € 10,00/m<sup>2</sup>**. Les demandes devront être retournées au Secrétariat Général: via San Vittore al Teatro, 3 - 20123 Milan (Italie).

Les demandes d'admission qui ne seront pas accompagnées du paiement des sommes dues ne seront pas prises en considération.

Nous vous demandons de lire avec grande attention le Règlement Général et précisément les articles suivants: **Art. 5** "Acceptation du Règlement Général" - **Art. 8** "Désistement" - **Art. 15** "Cotisation d'adhésion" - **Art. 16** "Délais de paiement" - **Art. 23** "Assurances" - **Art. 32** "Non occupation des emplacements" - **Art. 33** "Déménagement des emplacements".

Nous vous rappelons que pour des raisons d'organisation les stands seront attribués, comme d'habitude, par le Secrétariat, sur la base des normes du Règlement. Les exposants peuvent exprimer leurs **préférences pour l'espace, les faces ouvertes et le pavillon**. Mais ils ne peuvent pas choisir le stand sur le plan.

Le Secrétariat Général est à votre disposition pour toute information ou clarification du lundi au vendredi, entre 9h00 et 17h00.

Vous remerciant pour la collaboration, nous souhaitons recevoir au plus vite votre demande de participation remplie et dûment signée.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



## CALENDRIER DES DATES À RETENIR 28<sup>ÈME</sup> SIMEI 2019

### 29 JUIN 2018

Dernier délai pour faire parvenir au Secrétariat la demande d'admission, en bénéficiant de la remise de € 10,00/m<sup>2</sup>, complète de:

- *taxe d'inscription, avance et éventuelle taxe d'inscription pour les entreprises représentées / marques (si on demande le préaménagement ajouter l'avance de € 30,00/m<sup>2</sup>);*
- *demande d'admission avec toutes signatures demandées et, éventuellement, liste des entreprises représentées / marques;*
- *questionnaire pour le catalogue complet de toutes données demandées et signé pour confirmation (par exposant direct et par entreprises représentées / marques);*
- *éventuelle demande d'admission pour coexposant, comprise de taxe d'inscription et questionnaire pour le catalogue;*
- *formulaire Projet Incoming*

### 22 MAI 2019

Dernier délai pour demander au Secrétariat des cartes d'invitation supplémentaires pour le pré-enregistrement (normalement le Secrétariat envoie 500 cartes à chaque entreprise).

### 31 MAI 2019

Dernier délai pour les annonceurs 2015 pour confirmer les positions spéciales de publicité sur le Catalogue Général et sur la Guide du Visiteur.

### 28 JUIN 2019

Dernier délai pour faire parvenir au Secrétariat les réservations de la publicité dans le Catalogue Général et/or dans la Guide du Visiteur et les réservations pour le service Contag.

### 27 JUILLET 2019

Dernier délai pour faire parvenir au Secrétariat la publicité pour le Catalogue Général et/or pour la Guide du Visiteur et le matériel digital pour le service Contag.

### 27 SEPTEMBRE 2019

Dernier délai pour faire parvenir au Secrétariat le projet d'aménagement pour l'approbation (art. 11 du Règlement Général).

### 4 OCTOBRE 2019

Dernier délai pour faire parvenir au Secrétariat le solde de la somme totale relative à l'espace d'exposition (articles 15 et 16 du Règlement Général).

### 14 - 18 NOVEMBRE 2019

Les pavillons sont à disposition pour l'aménagement du stand:

14 - 17 novembre horaire 7h30 - 18h30

18 novembre horaire 7h30 - 18h00.

### 23 - 25 NOVEMBRE 2019

Les pavillons sont à disposition pour le déménagement du stand (horaire 7h30 - 18h30).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER:

#### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Via S. Vittore al Teatro 3 - 20123 Milan, Italie

Tél. +39 02 72222825/26/28 - Fax +39 02 866575

info@simeit.it - www.simeit.it